

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Valais

S. Corinna Bille Les Invités de Moscou 1977

Permettez-moi, Corinna, de vous reconnaître malgré le masque, la silhouette et la troisième personne. De vous reconnaître à ce sourire « le plus subtil et le plus radieux de la terre » et que Suzi Pilet a saisi en vos jeux, mélancolique, tendre, presque angoissé.

Cette relation du voyage du Groupe des Intellectuels suisses en URSS est aussi l'histoire « très ambiguë » de l'amour d'une vieille dame pour un garçon.

Amour subtil, violent, mais tenu secret. Présent comme une eau souterraine qui, parfois, affleure. Comme une force magique qui lie, soudain, Catherine et Gania et, sans un mot, sans un geste, les tient unis, électrisés et pétrifiés. Intense, vécu par elle, par lui aussi peut-être, mais jamais extériorisé, jamais exprimé. Bonheur impossible d'un moment.

Cet amour va illuminer, transformer le voyage, permettre à Corinna d'aller au-delà du circuit touristique, des rencontres officielles. Vivre ses sensations et nourrir son récit de l'émotion qui l'anime. L'itinéraire se double d'une carte du Tendre, relevée d'heure en heure, éclairée de tendresse, assombrie de détresse.

Catherine vit ces treize jours les sens en éveil, les nerfs à fleur de peau et le cœur à l'écoute, « entre ciel et terre ». Et ses rencontres avec les choses, les paysages, les êtres prennent un relief extraordinaire.

Son charme rayonne. Et elle se rebiffe avec violence lorsqu'elle se heurte au mur d'indifférence et de dureté que lui opposent ses compagnons: « rustres », « malotrus », dit-elle de ces intellectuels suisses, engoncés dans le carcan des conventions et de l'égoïsme.

Mais en Kirlov, l'interprète, comme elle sensible, instinctif, « vivant », elle retrouve un parent, un frère. Et, dans ce monde inconnu, espace infini et comme hors du temps, qui la fascine et qui l'angoisse, elle va suivre la voix du « mélodieux compagnon », comme une flûte enchantée, à travers les régions, les villes, les musées, les églises, en quête d'un pays, d'un peuple, de leur âme.

Dans ce roman, pas de narration suivie, mais un va-et-vient continu du présent au passé, d'ici vers là-bas et du réel à l'imaginaire.

Des dialogues-escarmouches au sein du groupe; des appels, lancés comme des signaux de reconnaissance, par-delà l'écran de la langue, pour tenter de nouer un contact avec l'hôte; des conversations-

maïétiques avec les guides pour atteindre l'être, derrière la fonction: « Vous êtes le peuple le plus mystique de la terre! ». Et, comme leitmotiv, résonne la musique verbale de la langue russe.

Des rencontres imprévisibles avec des personnages, tel « le Général » furieux qu'on le compare à Dourakine; avec un idéal soudain réincarné en ces étudiants au regard encore animé de « cette foi terrible qui allait mettre à feu et à sang le monde ».

L'ombre des poètes et des romanciers, des héros d'Octobre et la silhouette entrevue de quelques écrivains contemporains. Les reminiscences des œuvres vues et lues. Et la présence de Dostoïevski.

Corinna dessine les paysages désolés du Caucase comme une épure: « une citadelle redevenait ce qu'elle avait été, roches, sable, racines. » Cueille et donne au lecteur comme un fruit: couleurs, parfums, saveurs, les riches plaines de Géorgie, vignobles, peupliers, vergers. « Ses talons s'enfonçaient dans la bonne terre, ses dents accrochaient les pulpes, en faisaient jaillir le jus; elle respirait les feuillages, l'odeur du soleil, son enfance paysanne lui était rendue. » Et contemple la forêt russe, « les conifères, les frênes, les hêtres, les noisetiers, les bouleaux » jusqu'à la fascination: « Elle était devenue comme le miroir du paysage et n'existait plus pour elle-même, elle était la forêt. »

Des réflexes de féerie irisent les « robes de la cour, couleur du temps, de la lune et du soleil. » Et l'obscurité des sanctuaires, rendus à la ferveur et aux rites, se creuse jusque dans la nuit des temps: « Au-dessus des autels et de leurs dentelles de bois, les encensoirs suspendus oscillaient doucement, caravelles dans les brumes, et les prêtres faisaient baisser les reliques aux pèlerins qui se courbaient en deux. »

Habité d'histoire et de souvenirs, Léningrad émerge de la surannée, « rayonnante de palais vert amande, rose cendre, ocre jaune, de colonnades blanches, droites comme des bouleaux, de portails, de cariatides géantes et de griffons de pierre noire. »

Moscou apparaît en une vision fantastique: « La place Rouge s'étendait immense, désertique, et là-bas devant eux surgit la « petite église » illuminée au fond des ténébres. Ils marchaient vers elle et ses clochers s'élevaient lentement de terre dans le même ciel bleu noir où le vent continuait à creuser de vagues de feu l'étendard du palais. On n'entendait pas de bruit, le silence de la ville était un chant; et ses lueurs, la nuit. Une joie violente grisa la vieille dame. »

Corinna, pourquoi dire vieille la dame aux sortilèges dont l'art subtil et radieux s'offre aux lecteurs avec la fraîcheur de l'aube?

Fr. Brutin

Neuchâtel

Les Parents et le Système scolaire

En ébauche, dans les Montagnes neuchâteloises, pour fin janvier et février, des cours portant notre titre sont organisés par l'École des Parents et la Formation à la carte.

L'animatrice, Mme Heidi Deneys, a suggéré les quatre thèmes suivants:

1. Comment est organisée l'école neuchâteloise
2. Le contenu de l'enseignement (programmes, méthodes, qui en décide?)
3. Orientation et sélection des élèves (notes, conseils de classe, efficacité de l'enseignement, etc.)
4. Perspectives (l'école de demain) desquels les sujets 2. et 3. ont été retenus par les intéressés.

Ces cours, ouverts à tous, peuvent figurer au Livre de formation récemment introduit par la FSEA (Fédération suisse pour l'éducation des adultes). Le nombre des participants par cours est limité à 15 pour rendre possible le dialogue entre animateur et participants. L'importance et l'actualité des thèmes choisis répondent assurément aux préoccupations dominantes des parents et des enseignants.

Jenny Humbert-Droz

Discrimination

Infraction au principe « à travail égal, salaire égal » sanctionnée par la Convention No 100 de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ratifiée par la Suisse en 1972, ou bien mésestime de la contribution féminine au travail du personnel technique et administratif (magistrats, fonctionnaires, etc.) employé par l'Etat, ou encore tentative subconsciente de tenir en état de respect et d'infériorité le collectif féminin intégré à ces services? Il y a de tout cela dans les décrets récemment votés par le Grand Conseil neuchâtelois et confirmés par le Conseil d'Etat, qui portent atteinte à l'intégrité des principes régle-

mentaires. Deux parmi ces décrets lésent l'ensemble du personnel, un troisième frappe le personnel féminin uniquement. De quoi s'agit-il dans ce dernier cas? D'une mise à la retraite prématurée ramenant de 63 à 62 ans l'âge qui vous bannit de la vie active pour vous reléguer aux vieux fers. Or, aucune des intéressées n'a été prévenue ou informée préalablement de cette mesure arbitraire. Prétexte: libérer un certain nombre de postes de travail au profit de la jeune génération — alibi sans valeur aucune quand on sait que le personnel féminin représente à peine 10% du personnel administratif cantonal.

Les deux autres décrets portent atteinte financièrement à tout le personnel en lui imposant ou l'obligation de rachat ou la diminution de la rente. De surcroît, le Conseil d'Etat refuse de verser l'allocation de rattrapage couvrant le manque à gagner de l'année 77 et n'accordera les primes de fidélité qu'après 7 ans, 12 ans ou 17 ans d'activité.

Plus encore. En regard du statut qui s'applique désormais au corps enseignant féminin, en vertu du jugement récemment rendu par le Tribunal fédéral, fondé sur le principe de la Convention No 100, une inégalité et une inéquité flagrantes sont créées au sein même du fonctionariat féminin dépendant du canton, par le refus d'indexer automatiquement les salaires et les rentes.

En dépit de ces entorses aux principes, l'organe officiel de l'Union romande des sociétés de fonctionnaires cantonaux, *La Fonction publique*, publiée, dans son édition de décembre 1977, au nom du « Groupement des associations professionnelles de l'Etat de Neuchâtel », le compte rendu d'une séance d'information à laquelle était convié son comité par le chef du Département des finances, rapport qui conclut en ces termes à l'adresse des membres: « Votre comité, au nom de chacun, exprime au Conseil d'Etat sa satisfaction et lui adresse ses remerciements. »

Mais les choses n'en sont pas restées là. Le 23 décembre, 71 membres du personnel cantonal, tant masculin que féminin, ont adressé à la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel, une lettre dont copie a été en-

voyée au Conseil d'Etat, exprimant le désir et l'espoir que cet important problème sera reconsidéré avec toute l'attention, l'objectivité et le soin qu'il mérite.

Jenny Humbert-Droz

Comment « lire » les bandes dessinées

Un « groupe informel » tel qu'il se définit (voir FEMMES SUISSES de septembre 1977) s'est créé, issu d'une collaboration de l'Union civique des Femmes catholiques (STACA), avec les Femmes protestantes et les Unions chrétiennes pour étudier les relations humaines et les soumettre à une analyse approfondie. Parmi les sujets à considérer fut retenue l'observation des bandes dessinées — ce moyen actuel d'expression souvent incompris et critiqué des adultes — leur déchiffrement et leur interprétation, afin d'en dégager, au premier chef, la transcription et l'image que l'on y donne de la femme. Le canevas de cette recherche n'a pas été tracé au préalable. Il s'est précisé au fur et à mesure qu'ont surgi les questions et observations des participantes, suggérées par un questionnaire qui incitait à la réflexion, pour juger par soi-même du sujet abordé, de la façon dont il est traité, de la portée de l'image et de la qualité des couleurs, des variantes dans le dessin, etc., pour en déduire la hiérarchie des valeurs par rapport à la femme et à sa place dans la société.

L'attention et la collaboration active des intéressées — jeunes ménagères pour la plupart — ont bénéficié de la préparation consciencieuse et imaginative des deux animatrices, MM. Leuba et Hell, de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, qui ont, au préalable, procédé à un choix judicieux de bandes dessinées pour adultes, que les élèves ont emportées chez elles pour les examiner à loisir, définir leurs observations et les présenter dans un rapport au groupe.

Le bon contact, les questions nombreuses, l'animation et l'intérêt manifesté ont témoigné de la sensibilisation des participantes et de leur approche progressive à ce genre didactique moderne, à sa lecture et à son interprétation.

Jura

Les objectifs du Bureau de la condition féminine

A la demande des femmes, l'Assemblée constituante du futur canton du Jura a inscrit un article dans la Constitution qui garantit la création d'un bureau de la condition féminine.

Les objectifs de ce bureau sont maintenant définies, tenant compte des besoins des femmes, qu'elles soient professionnelles, au foyer, chefs de famille, célibataires, jeunes ou âgées.

Pour la femme au foyer, il est prévu des cours traitant des problèmes de l'enfance, de l'adolescence, de l'école, de la consommation (exemple: contrats de vente, ventes à crédit, assurances); une formation permanente avec des cours selon les souhaits des participantes. Cela pourrait se faire en collaboration avec l'Université populaire et certaines écoles.

Pour la femme exerçant une profession: la réalisation d'institutions pour les enfants (crèches, garderies, jardins d'enfants, classe de loisirs ou de devoirs surveillés); des échanges avec d'autres femmes pour mieux planifier et organiser le travail ménager.

En outre, le Bureau luttera pour des congés de maternité plus longs, payés, et un emploi garanti; pour la promotion professionnelle de la femme (à formation égale, la situation de la femme est généralement inférieure à celle de l'homme); pour un salaire féminin décent (le salaire de la femme est en moyenne 30% inférieur à celui de l'homme).

Pour la femme chef de famille, le Bureau s'inquiétera de dispenser une information juridique concernant les allocations auxquelles elle a droit, la défense professionnelle, les bourses d'études pour elle-même et pour ses enfants.

En outre, le Bureau s'occupera d'une information pour une meilleure formation professionnelle ou un recyclage. Actuellement, 40% des jeunes filles ne reçoivent pas de formation; il envisage de regrouper des femmes chefs de famille pour créer un dialogue, des échanges afin de remédier à l'isolement des femmes seules.

Pour la femme célibataire, un travail devra être accompli pour lutter contre les

préjugés qui empêchent la femme célibataire d'être considérée à part entière. Elle souffre d'un manque de considération dans notre société et, de ce fait, a des difficultés pour s'intégrer socialement et professionnellement.

Pour la femme dans le troisième âge, le Bureau pourra l'orienter vers différents services existants; l'aider dans des démarches administratives.

Pour la jeune fille, il proposera une aide dans le choix d'une profession (stages nombreux, éventuellement plus large des professions possibles); une formation civique et juridique; des rencontres sur divers sujets désirés.

La liste des buts du Bureau de la condition féminine se termine par des souhaits: que ce bureau soit un centre d'accueil où chaque femme pourra, en toute liberté, faire part de ses préoccupations; que cha-

cune y trouve des solutions à des problèmes de tout ordre, conjugaux, sexuels, juridiques, professionnels, culturels, afin de trouver un épanouissement dans tous les domaines.

A.-M. S.

Camps de ski et de détente pour les femmes jurassiennes

Organisés par une équipe Jeunes Femmes, rattachée à l'Association jurassienne des Femmes protestantes, des camps de ski et de détente sont organisés depuis quelques années à l'intention de toute jeune femme, célibataire ou mariée, désireuse de passer un week-end de sport et de détente en oubliant ses soucis.

Ces camps auront lieu: 1. Champéry du 27 février au 4 mars; 2. Champéry, du 6 au 11 mars; 3. Leyzin, du 6 au 11 mars; 4. Villars, Hôtel Montlesano, du 13 au 18 mars. Ce dernier est réservé aux femmes désireuses de passer quelques jours à l'hôtel. Pour les trois premiers camps, on peut s'inscrire chez Lisette Meyrat, Midi 14, 2720 Tramelan. Pour la semaine à Villars, il faut s'adresser à Dora Nicolet, rue Alex-Moser 3, 2503 Bière.

Femme, le résultat financier est satisfaisant.

Prochainement, nous aurons le plaisir d'avoir Mme Hélène Grégoire pour une causerie.

Pour terminer cette Assemblée, Mme Schlozer nous donne un aperçu de l'occupation de la salle d'exposition et une liste de celles qui se sont déroulées au cours de 1977. Relevons les succès de l'exposition des Femmes paysannes en mars.

Au Lyceum Club

Vendredi 10 février à 17 heures: CAUSERIE — Germaine Jaccard (diapositives) « En longeant la mer de Chine, de Hongkong à Pékin ».

Vendredi 17 février à 17 heures: RECITAL de guitare classique par Olivier Pasquier.

Vendredi 24 février à 17 heures: RECITAL POETIQUE, Odette Kocher (du Lyceum de Genève), « La joie de dire ».

Vendredi 3 mars à 17 heures: RECITAL, Jeanne Authier, cantatrice, Renée Hennet, pianiste.

Vendredi 10 mars à 17 heures: RECITAL POETIQUE, Marguerite Lambelet, du Lyceum de Neuchâtel.

Elections communales — Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêchées de terminer l'étude sur les élections communales vaudoises. Nous reprendrons le sujet dans notre numéro de mars.

S.C.

Genève

Stages de CORREF: c'est parti!

Du 9 janvier au 10 février se déroule le premier stage de formation préliminaire et d'orientation professionnelle de CORREF. Cette première réalisation de l'association pour un Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes, est l'aboutissement d'un travail de mise au point qui a duré plus de deux ans. C'est aussi le commencement en Suisse d'une action nouvelle par les femmes pour les femmes. 19 femmes d'âges et de milieux différents prennent part à ce stage. Il s'agit d'un groupe extrêmement vivant de femmes qui participent activement, qui se parlent, qui s'écrivent, constate l'animatrice. Celle-ci, membre aussi de l'association, qui assume pour la première fois toute la responsabilité de l'animation d'un stage, découvre de son côté, avec émerveillement, tout ce que lui apporte cette activité concrète auprès des femmes.

A noter que CORREF a déménagé au 1, rue des Barrières, 1204 Genève, tél. (022) 212901.

A.-M. L.

Tous les vendredis, à partir de 19h., le « Bistrot des Femmes » du Centre-Femmes, 5, Blvd St-Georges, est ouvert. On peut y manger, boire, bon marché, écouter de la musique, danser, voir des films, rencontrer d'autres femmes.

Mme Valérie Chenevard



Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Henri Chenevard. Elle était la fille d'Auguste de Morsier, dont elle a hérité l'intérêt pour tout travail social. Licenciée en science sociale en 1915, elle créa dès 1920, à la rue Etienne-Dumont, le Secrétariat des intérêts féminins et fut un membre actif de l'Union des femmes qu'elle présida également.

Très jeune, elle devint membre du Suffrage féminin et collabora avec Emilie Gourd au succès du Mouvement.

Membre fondateur de l'Association genevoise des femmes universitaires, Mme Chenevard était aussi au Comité de la Maison des étudiantes.

En 1924, elle épouse Henri Chenevard, publiciste. Elle a milité avec lui au sein de la Ligue d'acheteurs.

Elle s'intéressait à la Fédération abolitionniste internationale et a participé à quelques congrès. Elle était aussi membre de l'Association Joséphine Butler.

Valérie Chenevard était fidèle en amitié et nous laisse un exemple de persévérance dans les tâches entreprises. Son dernier message à une amie a été: « Sérénité, calme, courage, confiance ».

Noëlle Chaix